



## L'OACI encourage la libéralisation et l'innovation pour stimuler la relance de l'aviation en Afrique de l'Ouest après la pandémie

*Publication immédiate*

**Montréal, le 19 mars 2021** – Parlant hier à la Réunion ministérielle sur le renforcement de la connectivité et de la croissance du transport aérien en Afrique de l'Ouest, qui se tenait en mode virtuel, le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano, et la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, ont souligné que la libéralisation et l'innovation demeuraient un facteur essentiel pour optimiser et rendre durable la connectivité dans la région.

Dans le discours liminaire qu'il a prononcé devant les participants à la réunion, qui était organisée par le Ministère fédéral de l'aviation du Nigéria et l'organisation Partenaires internationaux pour le développement de l'aviation, l'innovation et la durabilité (iPADIS), M. Sciacchitano a mis en exergue, concernant la libéralisation, que « le rétablissement de la connectivité aérienne est absolument vital pour les 308 millions d'habitants des 15 pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les nombreuses entreprises tributaires des déplacements transfrontaliers ».

Il a aussi souligné l'excellente collaboration qui a permis de renforcer la performance du système aéronautique et de mettre en œuvre le Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), auquel tous les États d'Afrique de l'Ouest ont adhéré conformément à la Décision de Yamoussoukro, et d'adopter des instruments juridiques multilatéraux visant à maximiser le rôle du fret aérien dans la reprise au niveau national et mondial.

Dans ses observations, Mme Liu a souligné combien les multiples obstacles actuels à la connectivité aérienne de l'Afrique de l'Ouest sont de nature systémique ; elle a aussi noté qu'ils sont abordés dans le cadre d'activités coordonnées par l'OACI mais que, « pour ce qui concerne la libéralisation complète du transport aérien en Afrique, nous devons continuer à appeler ensemble à une plus grande volonté politique et à un engagement au plus haut niveau, si nous voulons véritablement nous attaquer aux facteurs qui entravent encore l'ouverture du ciel en Afrique ».

Après avoir évoqué les derniers faits nouveaux concernant les modifications apportées aux orientations de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART) dans le cadre de la phase III de ses travaux, qui aident notamment les pays d'Afrique de l'Ouest à harmoniser les mesures prises en réponse à la COVID-19, M. Sciacchitano a expliqué que l'OACI et le Conseil étaient bien conscients de l'importance de l'innovation pour la relance et la durabilité de l'aviation civile après la pandémie.

« Il convient d'être conscient à cet égard qu'à l'avenir, la durabilité du secteur de l'aviation dépendra non seulement de sa capacité à adopter de nouvelles technologies, de nouveaux modes d'exploitation et de nouveaux types de carburants dans lesquels beaucoup placent de grands espoirs et qui viendront appuyer une reprise post-pandémique plus verte, mais aussi des solutions qui seront trouvées à long terme pour les tests de dépistage et les mesures d'hygiène et aideront à rendre toute l'expérience passager plus adaptable et plus résiliente face à de futures manifestations pandémiques », a-t-il déclaré.

De son côté, Mme Liu a souligné que l'innovation serait essentielle à l'avenir pour toutes les parties prenantes du transport aérien, dans le secteur public comme dans le secteur privé, et que

le Secrétariat et le Conseil de l'OACI faisaient de l'accélération d'une normalisation et d'une réglementation effectives de l'aviation civile une priorité absolue pour la suite.

« De nouveaux partenariats et groupes ont déjà été officialisés pour faciliter ce processus », a-t-elle dit, « et tous tiennent à faire en sorte que nos propres innovations en matière de normalisation, de réglementation et de certification aident le secteur de l'aviation à s'inscrire davantage encore dans l'adaptabilité, la sécurité, la sûreté et la durabilité ».

Les deux hauts responsables de l'Organisation ont aussi évoqué la Conférence de haut niveau sur la COVID-19 qui se tiendra en octobre à l'OACI, les organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO), qui sont importantes pour la sécurité, et le bon redémarrage de l'activité aérienne dans le contexte des restrictions et des mesures actuelles d'assouplissement réglementaire, et le succès des plans AFI pour la sécurité et la sûreté de l'aviation en Afrique, qui ne se dément pas malgré les circonstances exceptionnelles que la pandémie a imposées au transport aérien en Afrique de l'Ouest.

Les États de l'Afrique de l'Ouest ont également été salués pour avoir su répondre efficacement à la pandémie, et il a été noté que la coordination se renforçant actuellement, il serait possible de la mettre à profit pour obtenir de nouveaux gains de sécurité, de sûreté, d'efficacité et de durabilité une fois la pandémie résorbée.



## Ressources pour les rédacteurs

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

[Portail d'information de l'OACI sur la COVID-19](#)

[Initiative OACI Aucun pays laissé de côté](#)

### Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

Twitter : [@ICAO](#)

### Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter: [@wraillantclark](#)

LinkedIn: [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)